

28
—
JAN.
2026

DOSSIER DE PRESSE

**FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR
LES ÉTUDIANTS EN SANTÉ EN LOIR-ET-CHER**



Sommaire

- 3** **Édito**
- 4** **Des colocataires meublées et à loyer modéré : le département et Be LC Agence d'attractivité de Loir & Cher s'engagent pour les étudiants en santé**
- Une mobilisation collective sur tout le territoire
- De nouvelles colocataires à La Chaussée-Saint-Victor et à Valloire-sur-Cisse soutenues par le conseil départemental de Loir-et-Cher
- 8** **"Le 41 en bonne santé", le plan en faveur de la santé des Loir-et-Chériens**
- Soutenir et accompagner les futurs professionnels de santé
- Faciliter les stages
- 9** **Aider à l'installation des professionnels de santé**
- 10** **Soutenir l'investissement des structures de santé**
- 11** **Innover contre la désertification médicale**
- 12** **Préserver une jeunesse en bonne santé**
- 13** **Soutenir la création de structures de formation**
- 14** **Développer des actions de prévention**
- 15** **Promouvoir le Loir-et-Cher auprès des professionnels de santé**
- 16** **Des résultats concrets**





Lever les freins à l'installation et à la pratique en Loir-et-Cher

Accueillir aujourd’hui les étudiants en santé, c'est préparer l’avenir de l'accès aux soins en Loir-et-Cher. Alors que notre département, comme tant d'autres, doit relever le défi de la démographie médicale, nous avons fait le choix d'une stratégie claire : offrir aux futurs professionnels les meilleures conditions pour découvrir le département, y effectuer leurs stages, et, demain, choisir d'y exercer.

Avec l'ouverture de nouvelles colocations meublées et à loyer modéré, nous franchissons une étape supplémentaire. Ces logements pratiques, conviviaux et accessibles répondent à une attente forte des étudiants et internes, pour qui la question du logement peut être un frein majeur à la réalisation d'un stage. En y apportant une réponse concrète, nous envoyons un message simple : en Loir-et-Cher, vous êtes attendus, accompagnés et pleinement considérés.

Cette dynamique n'est possible que grâce à la mobilisation collective de nos partenaires – communes, acteurs bancaires, structures de santé, Be LC Agence d'attractivité – qui partagent cette ambition. Ensemble, nous voulons lever tous les obstacles à l'installation et à la pratique : aides financières, soutien aux stages, mise à disposition de véhicules, bourses d'études, création d'un campus universitaire, innovations en télémédecine... Autant d'actions inscrites dans notre grand plan « Le 41 en bonne santé », un engagement de près de 25 millions d'euros jusqu'en 2028.

Notre objectif est clair : garantir aux Loir-et-Chériens une offre de soins durable, de qualité et proche de chacun. Pour cela, nous devons convaincre les jeunes professionnels que le Loir-et-Cher est un territoire où il fait bon vivre, apprendre et exercer. Les solutions de logements que nous dévoilons aujourd'hui y contribuent pleinement.

Je veux remercier l'ensemble des partenaires engagés à nos côtés, ainsi que les étudiants qui choisissent notre département pour y construire une étape de leur parcours. Nous sommes fiers de les accueillir, et déjà heureux de les imaginer demain parmi ceux qui soigneront les Loir-et-Chériens.

Philippe Gouet

Philippe Gouet
Président du conseil départemental
de Loir-et-Cher

Des colocataires meublées et à loyer modéré : le département et Be LC Agence d'attractivité de Loir & Cher s'engagent pour les étudiants en santé

L'offre s'étoffe, la dynamique s'accélère. Avec 16 nouvelles chambres en colocation ouvertes en 2025 pour accueillir les étudiants en santé, le Loir-et-Cher multiplie les solutions d'hébergement pour lever les freins aux stages sur le territoire. Car les étudiants de passage aujourd'hui pourraient bien devenir les professionnels de santé qui exercent ici demain.

Attirer et fidéliser les futurs professionnels de santé passe par des conditions d'accueil adaptées dès leurs stages. Les échanges menés par Be LC Agence d'attractivité de Loir & Cher avec des internes et étudiants en santé de toutes spécialités ont mis en évidence le frein que peut représenter le logement pour effectuer un stage dans le département. Or, les études le montrent : le terrain de stage est l'un des facteurs clés dans le choix du futur lieu d'installation. Aussi, dans le cadre du plan "Le 41 en bonne santé", le conseil départemental de Loir-et-Cher, Be LC et leurs partenaires développent des solutions de logements temporaires, abordables et pensées pour créer du lien entre étudiants. La nouvelle colocation dédiée aux étudiants en santé, située à La Chaussée-Saint-Victor, illustre cette dynamique.

De nouvelles colocataires à La Chaussée-Saint-Victor et à Valloire-sur-Cisse soutenues par le conseil départemental de Loir-et-Cher

Ces solutions répondent à une demande forte : trouver un logement temporaire abordable tout en favorisant la convivialité entre étudiants, un élément essentiel pour lutter contre l'isolement durant les stages. En mettant des logements communaux à disposition des étudiants en santé, le Loir-et-Cher affiche un message clair : ici, dans nos communes, tout est fait pour qu'ils soient accueillis dans les meilleures conditions. Car ces jeunes qui se forment aujourd'hui pourraient être les professionnels de santé qui soigneront les habitants du Loir-et-Cher demain.

De nouvelles solutions conventionnées avec le département ont récemment vu le jour, comme à La Chaussée-Saint-Victor (maison aménagée comprenant notamment quatre chambres) ou encore à Valloire-sur-Cisse (appartement T3 aménagé comprenant notamment deux chambres), illustrant l'engagement financier du conseil départemental pour développer des logements adaptés aux besoins des internes, étudiants et remplaçants. Ces logements sont proposés dans le cadre d'une convention de mise à disposition entre les communes et le département pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction pour une période d'un an. Le département participe aux frais de location des logements en versant mensuellement aux communes de La Chaussée-Saint-Victor et Valloire-sur-Cisse les sommes respectives de 750€ et 350€, permettant ainsi aux étudiants de bénéficier d'un loyer à bas coût (150€ et 100€ par mois).

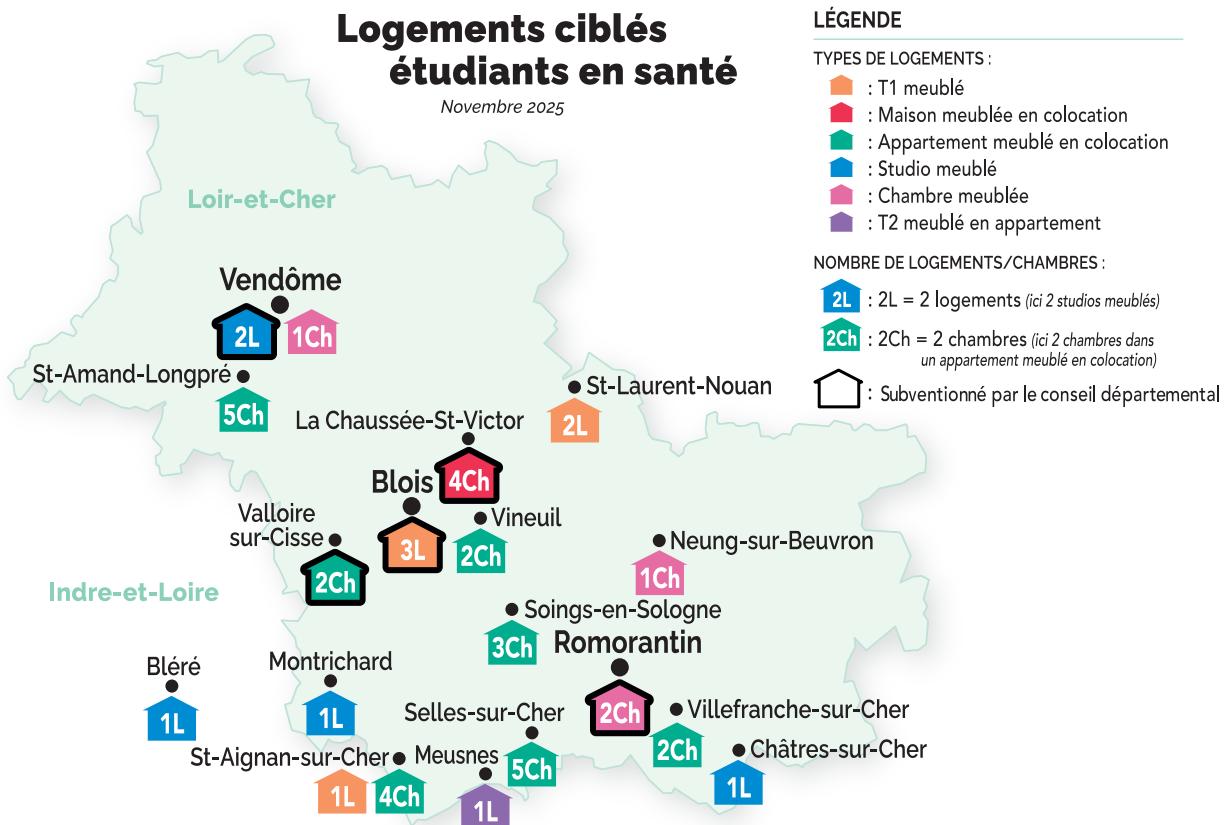


Une mobilisation collective sur tout le territoire

L'offre réservée aux étudiants en Loir-et-Cher compte déjà plus de **43 possibilités d'hébergement, répartis sur tout le territoire**, de Vendôme à Romorantin-Lanthenay, en passant par Blois, Montrichard, Villefranche-sur-Cher, Saint-Laurent-Nouan ou encore Soings-en-Sologne. Les partenaires locaux se sont saisis du sujet, notamment le Crédit Agricole Val de France, qui transforme des logements de fonction vacants au-dessus de ses agences en colocataires (comme à Saint-Amand-Longpré et bientôt à Selles-sur-Cher et Saint-Aignan).



Des logements destinés aux étudiants en santé sont disponibles sur l'ensemble du territoire, comme à Saint-Amand-Longpré (en haut) et à Valloire-sur-Cisse (en bas).

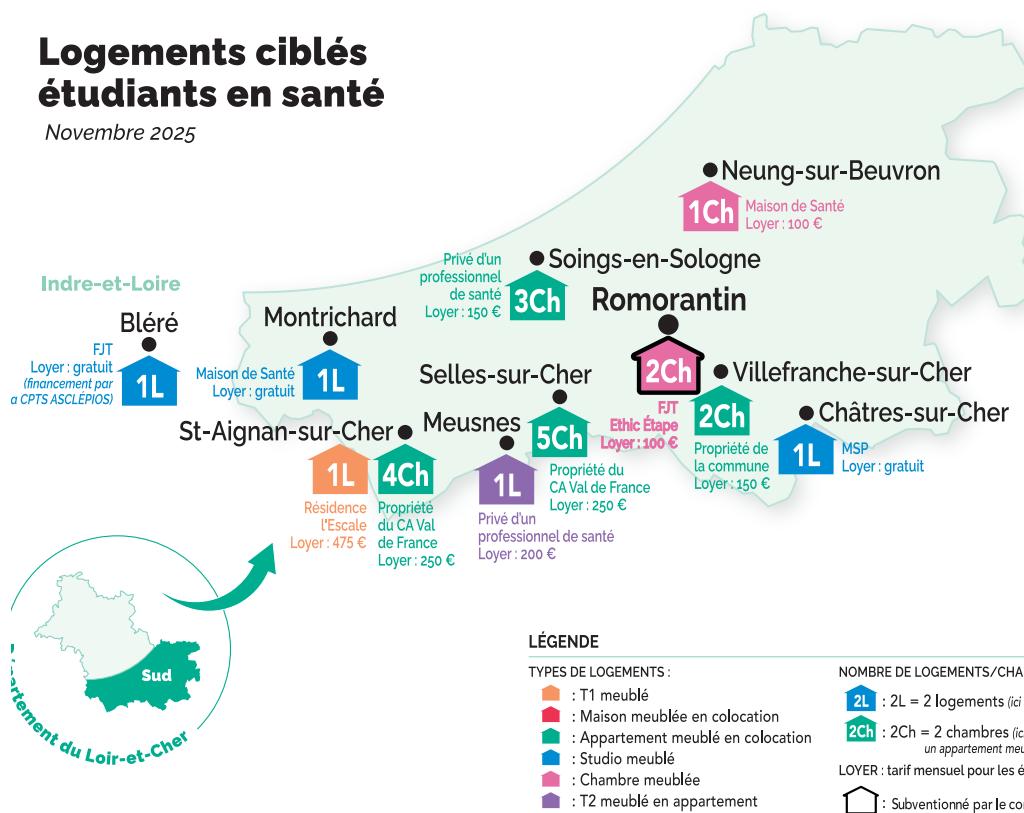


Logements ciblés étudiants en santé Novembre 2025



Logements ciblés étudiants en santé

Novembre 2025



"Le 41 en bonne santé", un plan et des actions en faveur de la santé des Loir-et-Chériens

Depuis 2021, le conseil départemental de Loir-et-Cher fait de la santé une priorité. Afin de lutter contre la désertification médicale, il s'est engagé dans un grand plan santé : "Le 41 en bonne santé". Ce dernier a pour objectif d'inciter les professionnels de santé et les étudiants en médecine à exercer dans le département afin d'enrichir l'offre de soins pour les Loir-et-Chériens. Prévu jusqu'en 2028, le plan "Le 41 en bonne santé" représente un engagement financier de près de 25 millions d'euros pour le conseil départemental. En trois ans, il a notamment permis l'installation de 121 professionnels de santé. Quinze d'entre eux sont arrivés sur le territoire en 2025, dont 5 spécialistes.



Soutenir et accompagner les futurs professionnels de santé

En matière d'accès aux soins, l'avenir en Loir-et-Cher repose sur les médecins en devenir. Afin d'inciter les futurs professionnels de santé à s'installer en Loir-et-Cher et de les soutenir dans leurs études, le conseil départemental a mis en place, en contrepartie, un engagement à exercer pendant trois ans sur le territoire :

- **La bourse départementale d'études ;**
- **L'aide aux internes en médecine générale et aux infirmiers en pratique avancée (IPA),** d'un montant de 500 € par mois au cours des deux dernières années de formation ;
- **L'aide aux étudiants en filières paramédicales,** d'un montant de 500 € par mois lors de la dernière année de formation.

Depuis 2022, 43 bourses ont été octroyées, pour un montant total de 280 400 €.

Faciliter les stages en Loir-et-Cher

Toujours à destination des futurs professionnels de santé, le conseil départemental a mis en place une offre concrète de solutions pour rendre les stages en Loir-et-Cher plus attractifs et accessibles. Cela passe notamment par :

- **Une allocation départementale de stage,** à hauteur de 250 € par mois (montant plafonné à 1 500 €) ;
- **Une aide à la mobilité,** avec la mise à disposition de véhicule pour se rendre sur les lieux de stage ;
- **Des solutions de logement,** grâce à des hébergements meublés et conventionnés.

Depuis 2022, 185 étudiants ont reçu d'une allocation départementale de stage (pour un montant total de 265 150 €), 26 ont bénéficié d'un véhicule et 15 logements ont été conventionnés sur le département.



Aider à l'installation de professionnels de santé

Afin de renforcer l'offre de soins sur le territoire, le conseil départemental aide également les professionnels de santé déjà diplômés et souhaitant s'installer en Loir-et-Cher pour la première fois. Une **aide pouvant atteindre 20 000 €** peut leur être accordée pour l'achat de matériel médical, en contrepartie d'un engagement à exercer pendant trois ans sur le territoire.

Depuis 2022, 46 professionnels de santé ont perçu cette aide représentant 443 376 €.

Le département, en partenariat avec le réseau Initiative Loir-et-Cher, peut également accorder des prêts à taux zéro et pouvant atteindre 50 000 € pour la création et le développement d'une activité en Loir-et-Cher, via le fonds Santé.

Depuis la création du fonds Santé en 2023, 16 projets professionnels ont été accompagnés, à hauteur de 266 950 €.

Soutenir l'investissement des structures de santé

Au-delà des professionnels de santé, le département s'engage également auprès des structures proposant une offre de soins en exercice regroupé. Cela, notamment afin de garantir un accès aux soins sur l'ensemble du territoire et de favoriser les conditions d'attractivité pour les professionnels. Pour cela, il propose :

- Un soutien financier aux projets de création ou d'extension de structures ;
- Une aide à hauteur de 25 % du coût d'investissement (hors taxe et plafonnée à 100 000 €).

Depuis 2022, le département a accompagné 18 structures de santé, soit un investissement de 1 300 000 €.



© CD41/N. DERRE

Innover pour lutter contre la désertification médicale

Afin de développer l'offre en Loir-et-Cher et de garantir aux Loir-et-Chériens un accès aux soins où qu'ils soient sur le territoire, le conseil départemental soutient notamment le **projet de télé-médecine assistée** porté par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Vendômois. Cette initiative a permis la création d'un cabinet médical au conseil départemental qui accueillera prochainement des consultations, ainsi que le déploiement de trois sites de téléconsultation assistée par des professionnels de santé à Droué, Selommes et Morée, avec une plateforme de prise de rendez-vous pour les patients n'ayant pas de médecin traitant ou dont ce dernier est indisponible.

Préserver une jeunesse en bonne santé

Outre l'accompagnement de professionnels et de structures de santé, le plan "Le 41 en bonne santé" s'adresse également aux jeunes Loir-et-Chériens. Afin de réduire les consultations liées aux mauvaises habitudes posturales et alimentaires, des **ateliers de prévention** sont organisés dans les collèges du département, notamment pour les élèves de 6^e. Ces interventions permettent de prévenir et diagnostiquer les troubles posturaux du rachis et de revoir les bases d'une alimentation saine. Elles sont réalisées en partenariat avec l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) des masseurs-kinésithérapeutes, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ainsi que l'Agence régionale de santé (ARS) et représentent chaque année un investissement de 40 000 € de la part du département.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, cinq collèges et près de 370 élèves ont bénéficié de ces ateliers.



Soutenir la création de structures de formation

Former les futurs professionnels de santé en Loir-et-Cher est une véritable volonté du conseil départemental. C'est pour cela qu'il participe à hauteur de 2 millions d'euros à la **création d'un tout nouveau campus universitaire à Blois** destiné aux étudiants infirmiers, aide-soignants, ambulanciers et spécialisés dans les soins d'urgence. Le site accueillera également 60 étudiants en Parcours d'accès spécifique santé (PASS), première année d'études médicales. Grâce à cette offre de formation élargie et de qualité - qui renforce l'attractivité du territoire -, les jeunes pourront étudier et s'installer en Loir-et-Cher.



Développer des actions de prévention

La prévention est une priorité dans les domaines de l'enfance et de l'autonomie. C'est pour cela que le département a mis en place, pour les plus jeunes, des **bilans de santé en classe de maternelle**, avec un dépistage systématique des 3-4 ans par les services de la Protection maternelle et infantile (PMI). Au total, 2 600 enfants ont été reçus en consultation en 2024, soit 84 % de la classe d'âge.

Résolument engagé pour l'autonomie des personnes âgées, le département contribue au financement de multiples actions collectives (ateliers mémoire, activités physiques, etc.) et d'aides techniques via la Commission des financeurs. Il soutient également les approches innovantes, comme le déploiement du programme ICOPE pour un suivi intégré (nutrition, mobilité, etc.) et la modernisation du soutien à domicile (services autonomie, téléassistance, etc.). De plus, le département participe activement, en tant que membre fondateur du Gérontopole régional, à la dynamisation de la recherche et à l'innovation sur le vieillissement.



Promouvoir le Loir-et-Cher auprès des professionnels de santé

À l'heure où la démographie médicale constitue un enjeu majeur, le pôle santé de Be LC Agence d'attractivité de Loir & Cher va à la rencontre des futurs professionnels de santé dès le début de leur parcours, au sein des écoles de la région Centre-Val de Loire. Objectif : les convaincre de venir expérimenter la vie en Loir-et-Cher et découvrir le territoire lors de leurs stages ou dès l'obtention de leur diplôme. Logements et véhicules mis à disposition si besoin, aides financières (allocation ou bourse de stage), mise en réseau avec les soignants locaux, découverte du territoire... Autant de solutions concrètes proposées avec « Ma Box Stage en Loir-et-Cher », développée par l'agence d'attractivité.

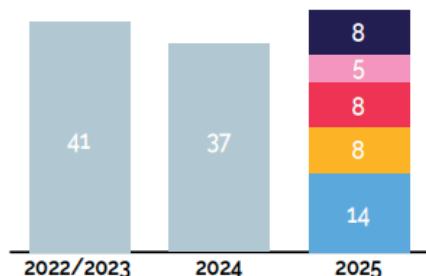
Une stratégie et des outils qui portent leurs fruits : **chaque année, plus de 200 étudiants et jeunes professionnels de santé bénéficient d'un accompagnement personnalisé grâce à Be LC** dans la préparation de leur stage ou de leurs projets d'exercice. Avec cela, le conseil départemental souhaite que chacun se sente attendu, accompagné et pleinement intégré au territoire.



Afin de faire découvrir le Loir-et-Cher aux nouveaux professionnels de santé, l'agence d'attractivité Be LC organise de nombreux événements, comme une participation collective au marathon de Cheverny.

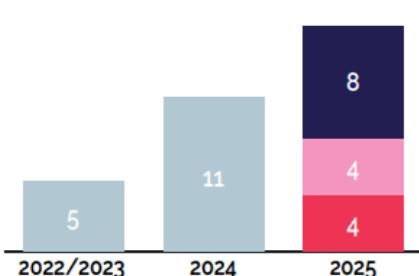
Des résultats concrets

→ **121** professionnels de santé accompagnés dans leur installation dont 70% issus de la prospection directe



43 installations

→ **32** professionnels de santé remplaçants accompagnés



16 remplacements

■ Médecins généralistes ■ Masseurs kinésithérapeutes ■ Autres spécialités
■ Médecins spécialistes ■ Dentistes

Zoom sur le maillage exemplaire du Loir-et-Cher

20 maisons de santé pluridisciplinaires

(dont 2 Maisons de Santé Pluridisciplinaires Universitaires)

7 centres hospitaliers



7 communautés professionnelles territoriales de santé



9 établissements privés de soins



97%

des habitants résident à moins de 10km d'un pôle de santé

Le plan
"Le 41 en bonne santé"
depuis 2022

185

allocations de stage octroyées
(265 150 €)

43

bourses d'études accordées
(280 400 €)

26

véhicules prêtés aux étudiants

46

aides à la primo-installation de
médecins en Loir-et-Cher
(443 376 €)



15



Notes

Notes



Notes



18



Notes

CONTACT PRESSE

Émilie Dupont

emilie.dupont@departement41.fr
02 54 58 54 60 - 06 75 71 23 10



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER
Place de la République - 41020 Blois Cedex
02 54 58 41 41 - departement41.fr

Suivez-nous sur **departement41**

